

Près de 80% des parlementaires romands ont accepté de nous divulguer les revenus de tous leurs liens

LES ÉLUS JOUENT

« PHILIPPE BOEGLIN
ET PHILIPPE CASTELLA

Enquête » Qui l'eût cru? Sur les 64 parlementaires issus des six cantons romands, 51 élus ont accepté de faire toute la lumière sur les revenus de leurs mandats extraparlamentaires. Cela représente un taux de 80%!

Rien n'obligeait pourtant les élus à nous divulguer des montants. La législation ne les y contraignait pas. C'est donc sur une base volontaire qu'ils ont donné suite à notre enquête. Nous l'avons lancée en poursuivant un objectif: mieux cerner l'impact des liens d'intérêts sur l'indépendance des élus. Les résultats, inédits pour beaucoup, posent un jalon dans un débat politique très sensible, celui sur la transparence des revenus extraparlamentaires.

Les liens d'intérêts sont une composante fondamentale du système de milice, aussi vieux et complexe que notre démocratie. Il y a de tout dans ces mandats: cela va de l'Association des amis de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard à la très puissante Economiesuisse, en passant par Pro Familia.

Entre 13 000 et 25 000 fr. Cette enquête ne vise pas à connaître la taille exacte du portefeuille de chaque parlementaire. Nous avons laissé de côté les revenus professionnels de ces miliciens, de même que ceux qu'ils touchent de leurs activités politiques pour nous concentrer sur les plus sensibles: ceux issus des lobbys et autres liens d'intérêts. L'objectif de notre démarche n'est pas non plus d'établir un palmarès des *Pöschchenjäger*, les chasseurs de mandats selon l'expression allemande, mais bien plutôt de percevoir l'ampleur du phénomène.

A ce titre, les résultats en étonneront plus d'un. Ce que touchent les élus romands de leurs liens d'intérêts se situe en moyenne entre 13 000 et 25 000 francs par an, suivant comme on considère les cas particuliers que sont les édiles communaux et les professionnels du lobbyisme, à l'image de Sophie Michaud Gigon (verts, VD), secrétaire générale de la Fédération romande des consommateurs (FRC).



« Ces revenus remplacent ma rente de conseiller d'Etat. Sans eux, je ne gagnerais pas moins »

Pierre-Yves Maillard

Ces moyennes sont bien sûr à prendre avec des réserves. D'abord, parce que les 13 élus qui ont refusé de dévoiler les revenus de leurs liens d'intérêts pourraient contribuer à relever cette moyenne. Ensuite, parce que nous sommes en début de législature, avec nombre de nouveaux élus qui ont encore très peu de mandats. Résultat, ils tirent des revenus modestes de leurs liens d'intérêts (entre 7500 et 18 000 fr.) Il faut men-

tionner enfin la possibilité qu'ont certains élus de passer des mandats sous le radar via une étude d'avocats ou une société de conseil.

Si on se penche sur les résultats individuels, on observe que rares sont les élus dont les mandats rapportent plus de 50 000 francs et aucun de ceux qui ont fait la lumière ne perçoit plus de 100 000 francs, si l'on excepte certains édiles communaux qui exercent à titre professionnel, à l'image de Laurent Wehrli, qui touche environ 150 000 francs en tant que syndic de Montreux.

Le premier à 92 000 fr.

Hormis ces cas, s'il fallait établir un palmarès, c'est de façon surprenante à gauche qu'il faudrait chercher un vainqueur, avec le socialiste Pierre-Yves Maillard et ses 92 000 francs de revenus de mandats. Le Vaudois est à la présidence de la très influente Union syndicale suisse (pour 52 000 fr. par an) et au conseil d'administration des retraités populaires (40 000 fr.). Mais, souligne-t-il, « ces revenus remplacent ma rente d'ancien conseiller d'Etat, ce qui signifie que si je ne les recevais pas, je ne gagnerais pas moins, mais bénéficierai d'une rente payée par le contribuable. »

De manière générale, à quelques exceptions comme l'USS, on constate que les liens d'intérêts les plus rémunérateurs sont les sièges dans un conseil d'administration. Mais la plupart des élus romands qui occupent un tel siège le font dans une société familiale, l'entreprise pour laquelle ils travaillent, ou des entreprises parapubliques (transports, banques cantonales, fournisseurs d'électricité, hôpitaux, etc.). Aucun par exemple ne siège au conseil d'administration d'une multinationale ou

même d'une grande entreprise nationale.

Les Vaudois en tête

Quelles différences observe-t-on par canton et par parti? Par canton, les différences ne sont guère probantes. Tout au plus peut-on souligner que ce sont les Jurassiens qui sont les plus transparents (100%) et les Vaudois les mieux rémunérés (35 000 fr.), suivis par les Fribourgeois (31 000 fr.).

Par parti, c'est un peu plus intéressant. Les mieux rémunérés pour leurs mandats se situent au PLR (34 000 fr.), suivis par l'UDC (31 000 fr.), le PS (26 000 fr.), puis le PDC (25 000 fr.). Et loin derrière les Verts (12 000 fr.), mais ceux-ci comptent beaucoup de nouveaux élus. Quant aux femmes, tout comme dans la vie professionnelle, leurs mandats sont moins rémunérés: de moitié même (16 000 fr. contre 32 000 fr. pour les hommes)! Mais là aussi, leur moyenne est sans doute plombée par le fait qu'il y a beaucoup de nouvelles élus.

La gauche transparente

Quant aux plus transparents, ils se situent à gauche avec un taux de 100% pour le PS et les Verts. Mais à droite, les transparents sont aussi majoritaires: 90% au PDC, 62% au PLR et 50% à l'UDC. Et surprise, les moins transparents sont les vert libéraux (0%), mais sur un échantillon limité de trois élus.

On peut se demander enfin si les résultats seraient sensiblement différents en Suisse alémanique. Un indice dans notre enquête nous fait penser que non. Sur les cinq élus issus des parties alémaniques du Valais et de Fribourg, les cinq ont joué le jeu de la transparence, soit un taux de 100%. »

Il ne suffit pas d'un miroir dans la salle des Pas perdus, pour réaliser toute la transparence sur les pratiques de lobbyisme et en particulier sur les revenus que les parlementaires touchent directement de leurs liens d'intérêts.
Keystone



LES FICHES INDIVIDUELLES DES NEUF ÉLUS FRIBOURGEOIS SUR LES REVENUS DE LEURS LIENS D'INTÉRÊTS

**JOHANNA
GAPANY**

CONSEILLÈRE AUX ÉTATS
PARTI LIBÉRAL-RADICAL



Liens d'intérêts: 1
Rémunérés: 1
Rémunération par an: 3000 fr.

Explications: En tant que présidente de l'Association des remontées mécaniques fribourgeoises, elle indique percevoir un montant de 3000 fr. « à titre de défraiement pour le temps consacré ». Elle vient d'abandonner ses autres mandats (EauSud, GESA, Espace Gruyère) liés à son ancienne fonction de conseillère communale (exécutif) à Bulle et dont les revenus étaient versés directement à la commune. »

**CHRISTIAN
LEVRAT**

CONSEILLER AUX ÉTATS
PARTI SOCIALISTE



Liens d'intérêts: 2
Rémunérés: 0
Rémunération par an: 0 fr.

Explications: Il a deux mandats extraparlamentaires au sein des sections fribourgeoises de l'Asloca (locataires) et de l'OSEO (entraide ouvrière), tous deux non rémunérés. Pour la présidence du PS suisse, fonction qu'il abandonnera en principe en octobre, il reçoit 50 000 francs par an. En tant que membre de la délégation auprès du Conseil de l'Europe, il doit publier tous ses revenus sur le site de l'institution. »

**GERHARD
ANDREY**

CONSEILLER NATIONAL
LES VERTS



Liens d'intérêts: 6
Rémunérés: 4
Rémunération par an: env. 26 000 fr.

Explications: En tant que membre du conseil d'administration de Liip, entreprise informatique qu'il a fondée et qui l'emploie encore à temps partiel, il perçoit environ 5000 fr. par an. Il touche un montant similaire comme administrateur de LerNet, autre entreprise informatique, et environ 15 000 fr. par an pour son siège à la Banque alternative suisse. Il perçoit encore 1000 fr. au sein de la fondation Seed Capital Fribourg (pour start-up). Jusqu'à fin juin, il était vice-président des Verts suisses et recevait à ce titre 5000 fr. par an. »

**JACQUES
BOURGEOIS**

CONSEILLER NATIONAL
PARTI LIBÉRAL-RADICAL



Liens d'intérêts: 3
Rémunérés: 3
Rémunération par an: env. 30 000 fr.

Explications: Pour ces trois mandats rémunérés (Grande Dixence, Transports publics fribourgeois, Hôpital Daler), il indique recevoir un montant total d'environ 30 000 fr. par an, qui peut varier en fonction du nombre de séances. Jusqu'à fin mars, il était directeur de l'Union suisse des paysans (désormais retraité), un travail qui comprend des activités de lobbyisme dans son cahier des charges. »

**CHRISTINE
BULLIARD-MARBACH**

CONSEILLÈRE NATIONALE
PARTI DÉMOCRATE CHRÉTIEN

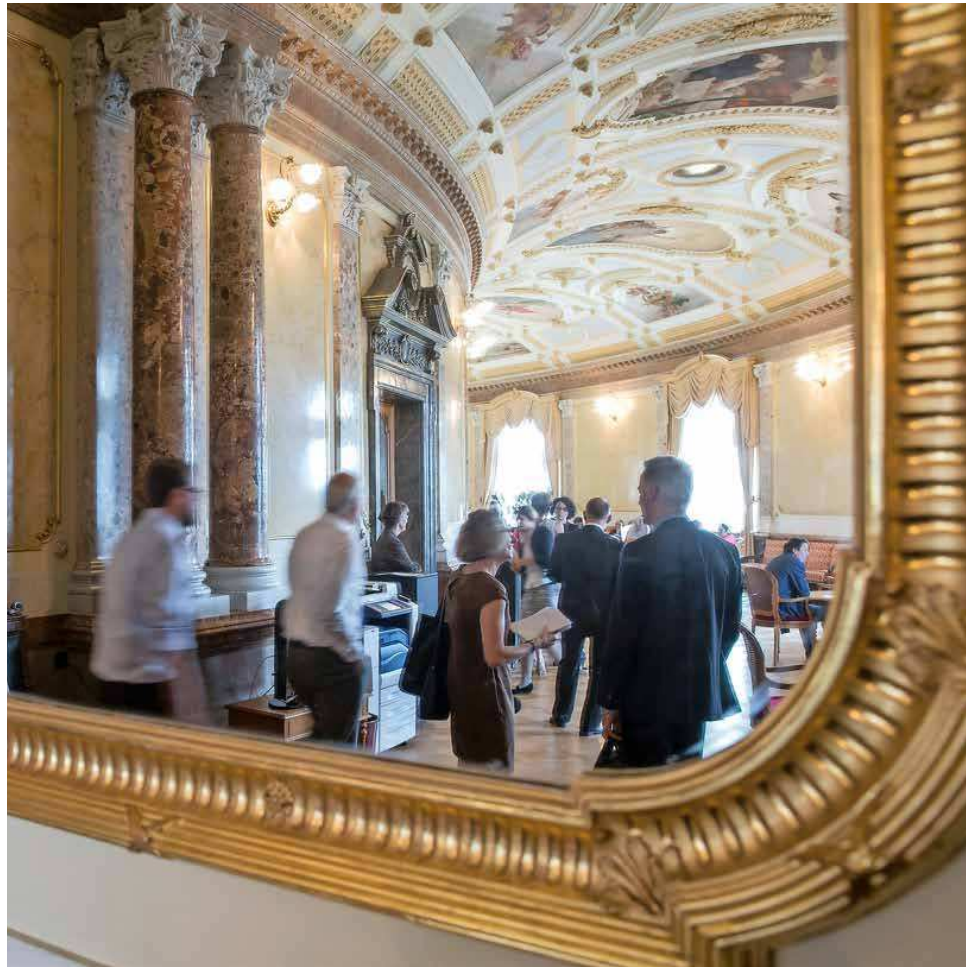


Liens d'intérêts: 9
Rémunérés: 7
Rémunération par an: env. 65 900 fr.

Explications: Elle est présidente de Pays romand - Pays gourmand, pour 6000 fr. par an. Elle siège au comité de l'Union fribourgeoise du tourisme, où elle touche 800 fr. par an. La présidence du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) lui rapporte 8586 fr. par an, son siège au comité de la Loterie romande 31 000 fr. et des compensations de 2058 fr., et son mandat à l'Assurance Suisse Grêle 14 500 fr. La fondation L'Estampille représente 141 fr. par an, et le conseil d'administration de Radio Freiburg 2800 fr. »

d'intérêts dans une enquête exclusive menée par *La Liberté*. Coup de projecteur sur un tabou!

LA TRANSPARENCE



SUR UNE BASE VOLONTAIRE

L'ensemble des données nous a été fourni par les élus eux-mêmes sur une base volontaire.

«Rémunéré» ou «bénévole». Cette simple distinction suffit lorsque les élus fédéraux doivent annoncer leurs liens d'intérêts. La législation ne leur impose rien de plus. C'est par conséquent sur une base volontaire que cette enquête s'est effectuée, avec les réserves que cela implique.

L'ensemble des données récoltées se base sur les déclarations des parlementaires. Nous n'avons pas pu contrôler si les montants étaient corrects et si chacun nous avait signalé l'ensemble de ses liens d'intérêts. Le registre public accessible sur internet ne nous a pas été d'un grand secours: ses données ne sont pas contrôlées et sont souvent incomplètes, pas à jour, avec des critères flottants.

De même, nous n'avons pas recherché activement les rémunérations que les élus ne nous communiquaient pas, mais qui sont disponibles sur internet – c'est le cas pour des entreprises parapubliques ou cotées en bourse. Cela n'aurait pas correspondu au principe «volontaire» de la participation à cette enquête.

Nous avons contacté par écrit les 64 conseillers nationaux et conseillers aux Etats des six cantons romands (Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Jura), leur demandant de nous communiquer les rémunérations annuelles de leurs liens d'intérêts. Les élus ont été rendus attentifs au fait que la réponse de chacun serait pu-

blée, par souci de clarté et d'égalité de traitement.

Sur les 64 élus romands, deux tiers environ ont rapidement fait acte de transparence. Au final, nous avons pu établir un contact avec chaque élu, malgré l'épidémie de Covid qui a mis l'enquête «en quarantaine» durant des mois.

Qu'est-ce qui a été considéré comme un «mandat»? D'abord, les «liens d'intérêts» annoncés par les élus sur le site du parlement, soit un conseil d'administration d'entreprise, un syndicat patronal ou ouvrier, un groupe de pression économique ou écologique, une œuvre caritative, une association locale ou régionale, etc.

Dans quelques cas, la profession a été incluse, lorsqu'elle entraîne une activité de lobbyiste, comme pour Christian Dandrès (ps, GE) qui défend les locataires, ou pour Olivier Feller (plr, VD) qui soutient les propriétaires. Enfin, les fonctions dans les exécutifs communaux ont été prises en compte: elles aussi amènent à défendre des intérêts lors de l'élaboration de lois au Parlement à Berne, et conduisent les édiles communaux à occuper des fonctions dans des entités parapubliques (transports, eau, électricité, etc.).

Tracer ces limites n'a pas été facile, et nos choix peuvent prêter à discussion. Il y a de nombreux vases communicants entre vie politique et professionnelle, dont nous n'avons pas tenu compte. Enfin, des zones grises subsistent, comme la différence parfois tenue entre «défraiement» et «rémunération» pour un mandat. >> PBO/PHC

TOUS SUR LE WEB

Notre enquête exclusive porte sur les 64 parlementaires fédéraux issus des six cantons romands: Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais. Nous avons rédigé une fiche individuelle pour chacun d'entre eux, selon les mêmes critères et la même méthode. Faute d'espace en suffisance, nous ne publions dans ce journal que les résultats individuels des neuf élus fribourgeois. Il aurait fallu un cahier spécial pour publier chacune des fiches.

Les 55 autres fiches individuelles sont toutefois consultables sur notre site internet. Vous voulez savoir ce que gagnent financièrement grâce à leurs liens d'intérêts certains ténors romands comme Christian Lüscher (plr, GE), Roger Nordmann (ps, VD), Lisa Mazzone (verts, GE) ou Charles Juillard (pdc, JU)? Allez dès ce matin lire leur fiche individuelle sur la Toile! PBO/PHC

PIERRE-ANDRÉ PAGE

CONSEILLER NATIONAL
UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE



Liens d'intérêts: 3
Rémunérés: 2
Rémunération par an: non divulguée
Explications: Cet agriculteur occupe deux mandats rémunérés, le premier comme président de la société coopérative Landi Romont, le second comme administrateur au sein de l'Association des établissements cantonaux d'assurances, mais ne nous a pas précisé ses rémunérations. A titre bénévole, il est par ailleurs président du corps de musique de la Landwehr. >>

VALÉRIE PILLER CARRARD

CONSEILLÈRE NATIONALE
PARTI SOCIALISTE



Liens d'intérêts: 4
Rémunérés: 2
Rémunération par an: 9750 fr.
Explications: En tant que présidente de Pro Famiglia Suisse, elle indique recevoir une rémunération de 7500 fr. par an, mais c'est à titre bénévole qu'elle préside la section fribourgeoise. Comme membre du conseil d'administration de Coralisa (centre de santé), elle perçoit 750 fr. par séance et il y en a en moyenne trois par an. A titre bénévole, elle siège au conseil de la fondation Village lacustre de Gletterens. >>

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER

CONSEILLÈRE NATIONALE
PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN



Liens d'intérêts: 5
Rémunérés: 1
Rémunération par an: 0 fr. à titre individuel et 55 000 fr. comme édile communale
Explications: La commune de Bulle lui verse 55 000 francs par an pour son mandat à l'exécutif. «En lien avec cette fonction, je suis présente dans plusieurs comités d'associations régionales et cantonales publiques. Les jetons de présence liés à ces fonctions sont reversés à la commune de Bulle.» Dans ces comités d'associations, il y a notamment Mobul (sports publics) et l'Association régionale La Gruyère (ARG). >>

URSULA SCHNEIDER-SCHÜTTEL

CONSEILLÈRE NATIONALE
PARTI SOCIALISTE



Liens d'intérêts: 15
Rémunérés: 8
Rémunération par an: env. 27 000 fr. à titre individuel et 30 000 fr. comme édile comm.
Explications: Vice-présidente de la ville de Morat, elle reçoit «autour de 20 000 fr. au total pour un an». Cela l'amène à siéger dans des organes liés à la gestion des eaux, pour plus de 10 000 fr. Sinon, la présidence de Pro Natura lui rapporte 12 000 fr. annuels, le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen See-Lac 5000 fr., et l'Association fribourgeoise des institutions spécialisées 5000 fr. Deux présidences pour la Fondation Les Buissonnets lui octroient 5000 fr. >> PBO/PHC